

Journées Découverte
Stage gratuit
Ecole Hôtelière saint bénigne
99 rue de talant - 21000 Dijon



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au secrétariat du lycée



Je soussigné(e), Madame, Monsieur :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Tél. : Mél :

souhaite inscrire : ma fille mon fils né(e) le :

nom et prénom :

actuellement en classe de :

au Collège (nom et adresse) :
.....

à la journée **du 18 février 2019** (retourner cette fiche avant le 11 février 2019)

ou

à la journée **du 15 avril 2019** (retourner cette fiche avant le 8 avril 2019)

Coller une
photo récente

OBLIGATOIRE :

1. Je l'assure moi-même en Individuel Accident et en Responsabilité Civile (type assurance scolaire).
2. Je renseigne l'imprimé « fiche d'urgence » (ci-contre) et **le retourne avec** le bulletin d'inscription

FACULTATIF :

- Ma fille ou mon fils **prendra son repas de midi au sein de l'établissement** (gratuit).

Infos pratiques :

Les horaires de cette journée vous seront communiqués, par mél, quelques jours avant le stage.

Contact : www.sb-hotellerie.fr / 03 80 58 33 43

Le : Signature



FICHE D'URGENCE

Stage de découverte Ecole Hôtelière 2019

Le « stagiaire » :

son nom : son prénom :
Date de naissance : son téléphone portable :

Les Parents ou le représentant légal :

Nom : Prénom :
Adresse complète :
Code postal : Ville :

En cas d'accident ou de maladie, le lycée s'efforce de prévenir la famille par le moyen le plus rapide.
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant :

Tél. domicile même si sur liste rouge * :
Tél. portable :
Tél. professionnel de la mère ou du père et n° du poste :
Nom et téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....
n° de sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant :
Nom et n° de la mutuelle auquel est rattaché votre enfant :
Vaccin antitétanique - date du dernier rappel :
Carnet de santé à jour : oui non
Allergies connues à ce jour :

** ce renseignement confidentiel ne sera pas communiqué en dehors de l'établissement.*

En cas d'urgence, le lycée fait appel au «15 » et le jeune accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.

La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Le jeune ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame
autorisons le lycée Saint-Bénigne à faire hospitaliser notre enfant
en cas d'accident grave ou de nécessité et à faire procéder à une anesthésie si une intervention chirurgicale urgente apparaît nécessaire au praticien chargé de l'examiner.

Fait le : Signature(s) :

Document non confidentiel à remplir par les familles